RES 11 - Proposition néo-soupçonneuse : une convention critique pluraliste et dialogique

Résumé

Lors de la séance 0 du cycle RES (janvier 2004), j'avais affirmé le besoin d'avancer dans la définition d'un nouveau régime critique pour faire suite à la mise entre parenthèse de la critique depuis la fin des années 1980. La présente séance, qui sera sans doute la dernière du cycle, a pour but de conclure les avancées de celui-ci sur cette question de la critique.

Dans une première partie de la conférence, je propose de considérer que le problème sous-jacent aux difficultés de la critique à se pluraliser est celui des hiérarchies enchevêtrées. Née dans les années 1970 des approches de la complexité et de la remise en cause pratique des modèles complètement centralisés de la société, cette question a occupé en France les chercheurs de ma génération qui ont essayé de débrouiller l'écheveau des problèmes complexes de société – dont l'environnement. La crise de la critique au début des années 1980 peut être rattachée à cette prise de conscience de l'entrecroisement des hiérarchie (de préférences, de valeur, d'organisation) et des limites des voies de recherche ou d'action qui entreprennent de les ramener à une hiérarchie unique. La démonstration n'est pas difficile lorsqu'il s'agit des courants critiques de la domination, qui supposent au final que l'on sache quel est le camp dominant et quel est le camp dominé. Mais elle s'applique tout aussi bien à la sociologie des organisations des années 1970, qui envisage bien la pluralité des logiques d'acteurs, mais peut supposer un emboîtement clair entre les niveaux d'organisation du système d'acteurs – emboîtement que remet précisément en cause la situation de hiérarchies enchevêtrées.

On a vu dans RES 0 les solutions « de soulagement » souvent adoptées depuis les années 1980 pour pallier la situation de crise de la critique, par exemple, se rabattre sur une hiérarchie princeps (notamment territoriale, ou basée sur une polarisation local/global) ou bien s'autoriser à commenter les situations en sautant implicitement et arbitrairement d'une hiérarchie à l'autre. Cette dernière option, l'arbitraire du commentateur, est à mes yeux la pire, d'où l'exergue choisie pour cette conférence. Mais en-dehors de la recherche de soulagement, plusieurs courants de pensée ont travaillé d'arrache-pied, dans les années 1980 et 1990 pour trouver des solutions sérieuses au problème des hiérarchies enchevêtrées. Trois grandes solutions se dégagent de ces travaux, et sont aujourd'hui très influentes dans le champ de l'environnement. Le première, dont on trouve la manifestation la plus aboutie dans la théorie de la justification de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, consiste à étudier comment les acteurs construisent des hiérarchies plurielles et parviennent à les articuler entre elles (voir RES 8). On débouche alors sur une cartographie explicite des principales hiérarchies en jeu dans notre société complexe. La seconde solution consiste plutôt à s'intéresser en continu aux réagencements opérés par les acteurs (à travers l'innovation, le traitement de dossier complexes) et à les étudier comme un processus d'auto-organisation, qui redéfinit sans cesse les hiérarchies. C'est de cette solution que ressortent par exemple certains travaux d'Olivier Godard sur la théorie de l'environnement, ou la théorie dite de «l'acteur-réseau», dans les différentes formes qu'en ont développé Michel Callon et Bruno Latour (voir RES 9). La troisième solution ne consiste plus cette fois à étudier en observateur cette recomposition, mais à considérer (1) qu'elle relève d'un travail délibéré et collectif de réorganisation contractuelle entre les acteurs et (2) que le chercheur, adoptant une posture de médiation, ou d'accompagnement, peut être un opérateur de cette recomposition en aidant les acteurs à réviser les conventions qui fondent leur communauté. C'est la position des travaux de recherche participative qui se multiplient dans le champ de l'environnement, dont l'audit patrimonial (voir séance RES 10) constitue une forme très particulière.

A la base de l'analyse stratégique de la gestion environnementale se trouve une solution différente, qui consiste à considérer que le travail du chercheur est par lui-même un travail de re-hiérarchisation : chaque recherche produit une hiérarchie nouvelle, ou instrumente, équipe pour l'analyse, une hiérarchisation existante dans l'espace social. Conséquences immédiates : l'explicitation par le chercheur de ses repères normatifs devient partie intégrante du travail de recherche ; une telle conception suppose bien sûr que d'autres recherches travaillent à équiper d'autres perspectives normatives, puisque c'est le débat entre ces recherches fondées sur des dimensions normatives différentes qui éclairera les problèmes complexes. Dans cette position, le chercheur ne peut méconnaître l'immanence de sa position : il est, pour reprendre les mots clés introduits dans la séance RES 1, « dedans » et il doit « tenir » face à d'autres groupes de chercheurs qui tiennent d'autres lignes normatives. Après un re-examen de cette position, qui permet notamment de lever un certain nombre de malentendus, cette partie de la conférence se conclut par le constat qu'une critique pluraliste est à la critique tout court ce que les hiérarchies enchevêtrées sont à la hiérarchie tout court.

Pour examiner les conditions de fonctionnement d'une telle hiérarchie pluraliste, je propose que l'on s'appuie sur le modèle de la négociation¹. On y retrouve en effet l'enchevêtrement des hiérarchies, l'absence d'opérateur « surplombant » dont la vision et l'action engloberait celles des parties prenantes, l'ambiguïté entre horizon de l'affrontement et de la coopération, tous deux actifs en même temps dans la négociation, l'ambiguïté aussi du statut du discours, de l'analyse, à la fois force de rationalisation et mode d'action rhétorique. Il ressort bien de la discussion que dans la perspective d'un monde négocié (qui ne se réfère donc ni à la lutte systématique ni à la coopération systématique) la pluralité des perspectives critiques est essentielle. Le chercheur ne peut plus alors adopter des positions, même « modestes », de surplomb : il est tenu par un principe qui veut qu'il utilise le même répertoire pour parler de lui-même et de son action (en particulier son action cognitive) qu'il utilise pour parler des agents qu'il étudie – on reconnaît ici la perspective sur laquelle je me suis appuyé dans les séance 8, 9 et 10 pour discuter le projet des auteurs étudiés dans ces séances.

La question devient alors de promouvoir des règles dialogiques qui permettent aux perspectives critiques d'être tenues et confrontées de manière féconde. Pour les identifier, je m'appuie sur le modèle de négociation de Fisher et Ury, après avoir re-examiné leurs propositions, dont la force théorique est à mon avis sous-estimée en général.

Au total, le pluralisme critique suppose que l'on suive des règles dialogiques qui reposent sur l'idée que le dialogue poursuit trois buts concomitants : élucider les faits, élucider les valeurs, discuter des propositions. Il ne peut plus être question de préempter le débat, ni en considérant les faits connus par certains et pas par d'autres, ni en considérant le débat sur les valeurs comme clos sur une base consensualiste ou comme un débat à part, ni en escamotant la question du lien avec les préconisations d'action. Dès lors, le débat critique et la discussion clinique se retrouvent, la démarche critique et la démarche analytique (clinique) sont menées de paire par le chercheur. Son intervenance, pour reprendre l'un des concepts proposés dans le cycle RES, est à la fois clinique et critique.

Comment parvenir à une convention critique pluraliste et dialogique (dont on sent d'ailleurs les prémisses dans les évolutions récentes des débats dans notre domaine de

_

Sur lequel une abondante littérature spécialisée développe des approches diverses et fécondes.

recherche)? Sans doute pas par la tenue préalable d'une grande convention où tous se mettraient autour de la table pour définir en commun de nouvelles règles! Mais plutôt, à la façon du négociateur tel que le conçoivent Fisher et Ury, qui négocie pour la cause qu'il représente, tout en essayant d'induire par sa manière de négocier une transformation des règles d'interaction. On débouche alors sur une conception nuancée, sensible au contexte, de la façon de conduire l'expression critique. Une conception qui voit comme moteur du renouveau l'intervention clinique et critique d'un chercheur qui assume son implication et qui, en fonction des conditions concrètes de débat où il est placé, choisit des cadrages théoriques et des modes d'expression qui favorisent l'évolution vers un débat critique pluraliste et dialogique.

29 juin 2007, conférence dans le cadre du séminaire doctoral du groupe RGTE, élargi à des invités. Lieu : CIRED, Nogent sur Marne. Durée: 1h40

Résumé rédigé le 13 août 2007